Bernard ROUX
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30/06/2019

* * * * * * * * * * * *

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY

117 Avenue Jean Moulin
83220 – LE PRADET

SIRET : 834 153 132 00024

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

Bernard ROUX
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2019

ASSOCIATION LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Siège social : 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du comité directeur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Bernard ROUX
Commissaire aux Comptes

❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du comité directeur de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 3 Décembre 2019

Le commissaire aux Comptes

Bernard ROUX



Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

BILAN ACTIF

	ACTIF	30/06/2019 12mois		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 305	11 229	3 076
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	176 249	41 711	134 538
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains			
	Constructions	2 377 316	936 249	1 441 067
	Installations techniques Matériel et outillage			
	Autres immobilisations corporelles	247 558	172 886	74 671
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations financières (2)			
	Participations mises en équivalence			
	Autres participations		20 000	20 000-
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	20 000		20 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Total I	2 835 428	1 182 075	1 653 353
	Comptes de liaison **Total II**			
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances (3)			
	Créances usagers et comptes rattachés	87 805		87 805
	Autres créances	640 262		640 262
	Valeurs mobilières de placement			
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	208 611		208 611
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	17 355		17 355
	Total III	954 032		954 032
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**			
	Primes de remboursement des obligations **(V)**			
	Ecarts de conversion actif **(VI)**			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 789 460	1 182 075	2 607 385

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	30/06/2019 12mois
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**	
	Fonds associatifs sans droit de reprise	358 138
	Ecarts de réévaluation	
	Réserves :	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	249 000
	Report à nouveau	541 495
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 759
	Autres fonds associatifs	
	Fonds associatifs avec droit de reprise :	
	Apports	
	Legs et donations	
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	
	Ecarts de réévaluation	
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	629 686
	Provisions réglementées	
	Droit des propriétaires	
	Total I	1 784 079
	Comptes de liaison **Total II**	
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	
	Fonds dédiés sur autres ressources	
	Total III	
DETTES (1)	Emprunts obligataires	
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	111 784
	Emprunts et dettes financières divers	470 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 420
	Dettes fiscales et sociales	88 234
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	86 398
	Instruments de trésorerie	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	
	Total IV	823 306
	Ecarts de conversion passif **(V)**	
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 607 385

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 823 306
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019 12mois
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue de Biens et Services	182 948
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	756 506
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	56 308
Collectes	178 211
Cotisations	166 676
Autres produits	60 878
Total I	**1 401 527**
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variation de stock (marchandises)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	671
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	4 045
Autres achats et charges externes	730 560
Impôts, taxes et versements assimilés	40 707
Salaires et traitements	374 468
Charges sociales	122 087
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	107 860
Sur immobilisations : dotations aux provisions	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Subventions accordées par l'association	3 600
Autres charges (2)	4 251
Total II	**1 388 250**
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	**13 277**
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2019 12mois
Produits financiers	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	
Autres intérêts et produits assimilés	997
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total V	997
Charges financieres	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	6 844
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	6 844
2. Résultat financier (V-VI)	5 848-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 430
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 449
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 042
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Total VII	32 491
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 127
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	
Total VIII	34 127
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 635-
Impôts sur les bénéfices (IX)	35
Total des produits (I+III+V+VII)	1 435 015
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 429 256
Solde intermédiaire	5 759
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	5 759

LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY

579 AVENUE JEAN MOULIN

83220 LE PRADET

ANNEXE DU 01/07/2018 AU 30/06/2019

GF CONSULTANTS
331 AVE DU GENERAL GOURAUD
L ANTEA
83200 TOULON
04.94.92.44.44

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	186 991		3 563
Constructions sur sol propre	891 881		
Constructions sur sol d'autrui	890 233		
Installations générales agencements aménagements des constructions	595 202		
Installations générales agencements aménagements divers	20 911		3 402
Matériel de transport	55 167		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	125 698		19 540
Emballages récupérables et divers	22 840		
TOTAL	2 601 931		22 942
Autres participations	23 792		
Autres titres immobilisés	20 000		
TOTAL	43 792		
TOTAL GENERAL	2 832 714		26 505

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			190 554	190 554
Constructions sur sol propre			891 881	891 881
Constructions sur sol d'autrui			890 233	890 233
Installations générales agencements aménagements constr.			595 202	595 202
Installations générales agencements aménagements divers			24 313	24 313
Matériel de transport			55 167	55 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			145 238	145 238
Emballages récupérables et divers			22 840	22 840
TOTAL			2 624 874	2 624 874
Autres participations		23 792		
Autres titres immobilisés			20 000	20 000
TOTAL		23 792	20 000	20 000
TOTAL GENERAL		23 792	2 835 428	2 835 428

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	45 000	7 940		52 940
Constructions sur sol propre	573 467	31 222		604 689
Constructions sur sol d'autrui	110 439	22 275		132 714
Installations générales agencements aménagements constr.	165 527	33 318		198 845
Installations générales agencements aménagements divers	6 890	2 640		9 530
Matériel de transport	55 167			55 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	97 724	10 465		108 189
TOTAL	1 009 215	99 920		1 109 135
TOTAL GENERAL	1 054 215	107 860		1 162 075

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 940				
Constructions sur sol propre	31 222				
Constructions sur sol d'autrui	22 275				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	33 318				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 640				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 465				
TOTAL	99 920				
TOTAL GENERAL	107 860				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		20 000			20 000
Sur autres immobilisations financières	20 000		20 000		
TOTAL	20 000	20 000	20 000		20 000
TOTAL GENERAL	20 000	20 000	20 000		20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	87 805	87 805	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	896	896	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 398	2 398	
Groupe et associés	382 111	382 111	
Débiteurs divers	254 857	254 857	
Charges constatées d'avance	17 355	17 355	
TOTAL	745 421	745 421	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	111 784	111 784		
Emprunts et dettes financières divers	196 953	196 953		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 420	66 420		
Personnel et comptes rattachés	29 414	29 414		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 711	35 711		
Impôts sur les bénéfices	35	35		
Autres impôts taxes et assimilés	23 074	23 074		
Groupe et associés	273 517	273 517		
Autres dettes	86 398	86 398		
TOTAL	823 306	823 306		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 486			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	48 553
Autres créances	172 605
Total	221 158

Détail des produits à recevoir

	Montant
P.A.R INDEMNITES JOURNALIERES	896
FACTURES A ETABLIR	48 553
REMB MAIR A RECEVOIR	31
SUBV A REC REGION 18-19 SOLDE 50%	4 000
SUBV A REC REG PACA 08/18 70%	115 000
SUBV A REC REG R7 11/18 50%	17 578
SUBV A REC FR/EC U20 12/18 50%	10 000
SUBV A REC DRJC TS/FB A3 SOLDE	5 000
SUBV A REC FFR AIDES X3 CTT	20 100
Total	221 158

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 421
Dettes fiscales et sociales	61 510
Autres dettes	18 079
Total	93 911

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS / EMPRUNTS	2 900
FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	11 421
PROVISION CONGES PAYES	29 414
PROVISION CHARGES SOCIALES / C.P	9 701
PROVISION TAXE FONCIERE AVIGNON 01/07/19 - 31/12/19	3 979
PROVISION TAXE HABITATION AVIGNON 01/07/19 - 31/12/19	4 021
TAXES SUR LES SALAIRES A PAYER	14 396
C.A.P POLE SFR CLOTURE LIGNE	39
C.A.P FFR FRAIS VISIO	5 400
C.A.P CAC ROUX VERIF BILAN 19/20	6 200
C.A.P FRAIS REPRESENTANTS FED	6 440
Total	93 911

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 355
Total	17 355

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- LOC MACHINE AFFRANCH + BALANCE	64		
- LOC MACHINE AFFRANCH + BALANCE	142		
- MAINTENANCE S/INFO & TELECOM.	1 598		
- MEDECINE DU TRAVAIL	240		
- MEDECINE DU TRAVAIL	502		
- HEBERGEMENT INTERNET	50		
- DOCUMENTATION	186		
- TELEPHONE INTERNET FAX	53		
- PE TELEPHONE INTERNET FAX	15		
- ASSURANCE RC + LOCAUX	1 688		
- SOTREVAR	19		
- AMPERE	755		
- ASSURANCE VEHICULES ROULANTS	980		
- DOCUMENTATION	110		
- COTIS CROS LIGUE 19	200		
- LOCATIONS IMMOBILIERES	10 753		
Total	17 355		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Détail des produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat n'a pas été constatée dans les comptes en raison des contraintes techniques liées à la création de la Ligue PACA de Rugby ; mais ce montant peut être évalué à minima à 400 000 € si on se réfère à ce qui avait été constaté au Comité territorial Cote d'Azur l'exercice passé.
En effet le nombre de bénévoles ayant doublé avec l'intégration du Comité de Provence, l'évaluation forfaitaire de bénévolat ne peut pas être inferieur au bénévolat de l'ancien Comité Territoral Côte d'Azur.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- chq non debite 18/05/2017	208	
Total	208	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Le 05/12/2019
Président